

# La Trame verte et bleue

Fabienne ALLAG-DHUISME

Chef de projet Trame verte et bleue

MEEDDM

Forum des gestionnaires

30 mars 2010



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de la Mer

[WWW.developpement-durable.gouv.fr](http://WWW.developpement-durable.gouv.fr)

# Plan

---

Un contexte pré-existant

Les apports du Grenelle de l'environnement

Élaboration régionale et locale

Perspectives



# Évolution de la préservation de la biodiversité

1992 : Rio de Janeiro - Sommet de la Terre : Convention sur la diversité biologique

1992 : Directive Habitats : Gestion en réseau des sites Natura 2000

1995 : Stratégie paneuropéenne sur diversité biologique et paysagère

2004 : Stratégie française de la biodiversité

2006 : Stratégie européenne pour la biodiversité

**2010 : Évaluation  
et stratégie post 2010**

Biodiversité = préoccupation majeure

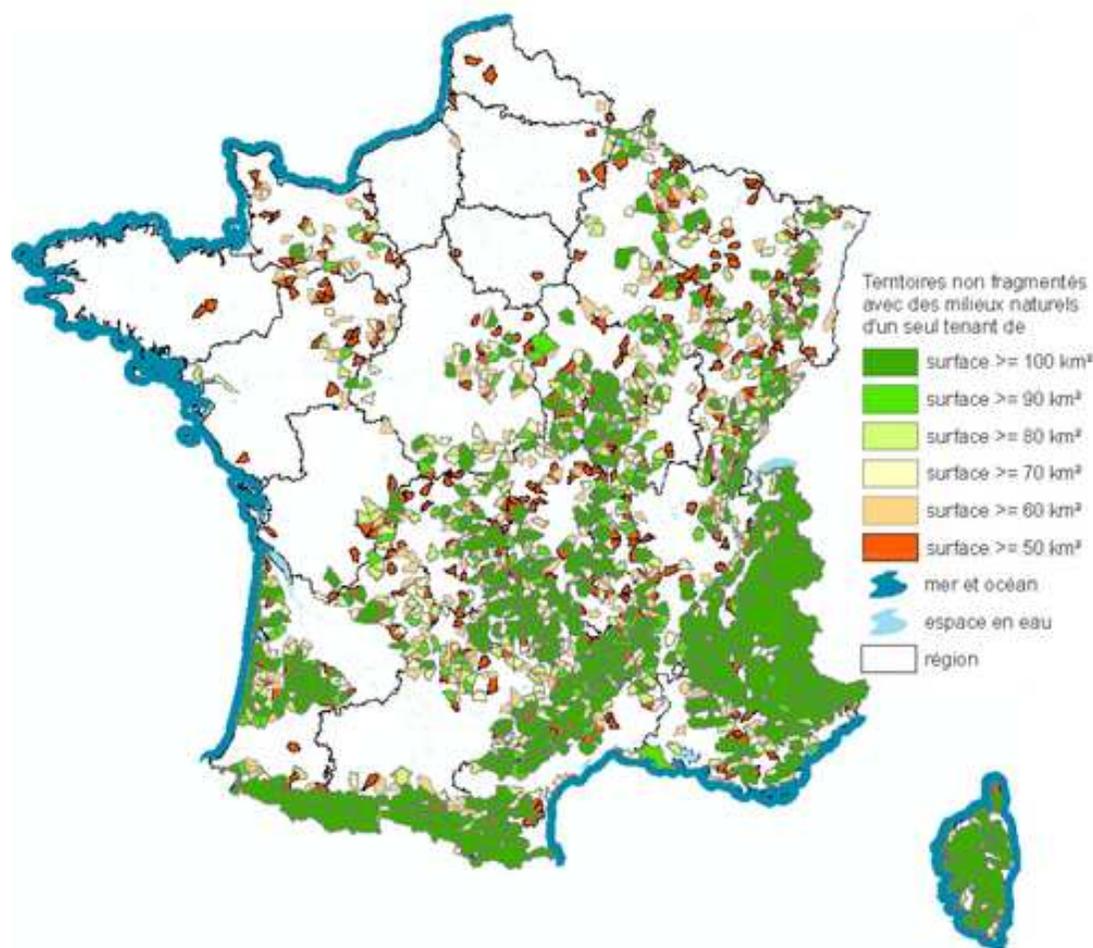
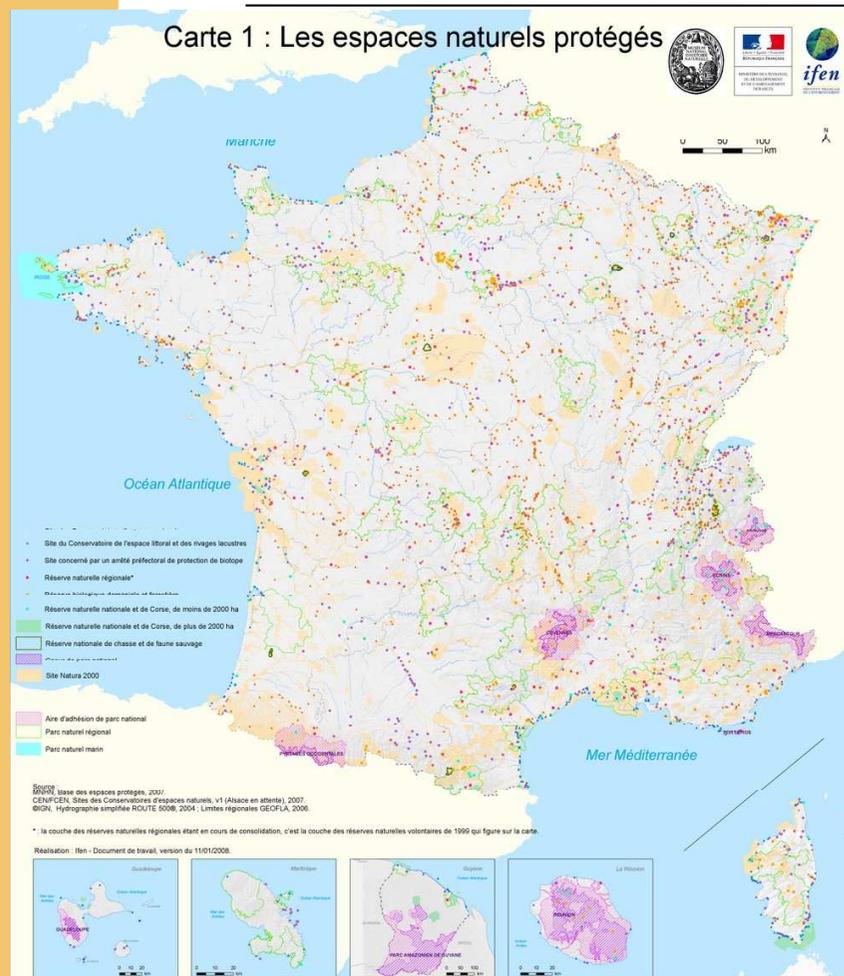
Conservation des espèces, protection des espaces

Approche globale dynamique et projet de « réseau écologique pan européen »

Objectif de réduction de perte de biodiversité en 2010

**Importance des réseaux  
écologiques dans les  
ambitions post 2010**

# Vers un réseau écologique pour lutter contre la fragmentation des milieux



**Nécessité de relier les espaces naturels entre eux en milieu urbain et rural et de viser la nature patrimoniale et ordinaire**

# *Un contexte pré existant en Europe sur les continuités écologiques*

Pas de fondement juridique mais des expériences en marche

« Green infrastructures »

La France est le 19<sup>ème</sup> pays à se lancer

Des pays pionniers dès la fin des années 1970 : Estonie, Lituanie, Pays-Bas

Des enseignements à tirer :

Méthodologie : échelon national ou régional

Plusieurs méthodologies : approches espèces / habitats / paysage

Pas de vérité scientifique

Originalité de la France : Trame verte **et** bleue

Mise en œuvre : toujours à l'échelon local

synergies entre les politiques de protection de la nature,  
d'aménagement du territoire et de développement rural et urbain



# Un contexte pré existant en France

## Des initiatives à différentes échelles de territoires :

Schémas, appels à projets,...

**Régions** : NPDC, Alsace, Rhône-Alpes, Ile-de-France,...

**Département** : Isère

**Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels,...**

**Initiatives inter régionales** : IPAMAC, ALPARC

*Et un certain nombre de collectivités au travers de leur **SCoT** ou de leur **PLU***



## Groupe biodiversité

Résolution 73

## Trame verte et bleue

Comité national :

Collectivités, Partenaires socio-économiques, ONG

Compromis entre science et acceptabilité

Propositions législatives

Propositions d'orientations nationales

---

# *Les apports du Grenelle et projet de loi*



# Le dispositif législatif Grenelle

## « Grenelle 1 » : objectif de création d'une trame verte et bleue d'ici fin 2012

La Trame verte et bleue : un des outils en faveur de la biodiversité avec la stratégie nationale de création d'aires protégées, la stratégie régionale de la biodiversité, Natura 2000, inventaire ZNIEFF,...

*Loi du 3 août 2009 : articles 23,24,26 et 29*

## Projet « Grenelle 2 » : inscription

### - dans le Code de l'Environnement :

Définition, objectifs, dispositif de la TVB, lien avec SDAGE (art 45-46)

### - dans le Code de l'Urbanisme :

Intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans les DTADD, SCoT, PLU, CC (art 5-10)

*Projet de loi portant engagement national pour l'environnement adopté par le Sénat le 8 oct 2009, prévu à l'Assemblée nationale en 2010*

# Projet de loi

## Les objectifs de la TVB

### Préserver et remettre en bon état les continuités écologiques pour:

- réduire la fragmentation des habitats
- permettre le déplacement des espèces et préparer l'adaptation au changement climatique
- assurer des corridors écologiques entre les espaces naturels
- atteindre le bon état des eaux
- faciliter la diversité génétique
- prendre en compte la biologie des espèces sauvages
- améliorer la qualité et la diversité des paysages



# Projet de loi

## La définition de la TVB

### Composante verte :

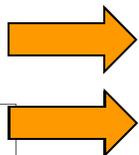
espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dont tout ou partie des espaces protégés  
+ corridors écologiques permettant de les relier  
+ surfaces en couvert environnemental permanent

### Composante bleue :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés  
+ zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP  
  
+ autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité

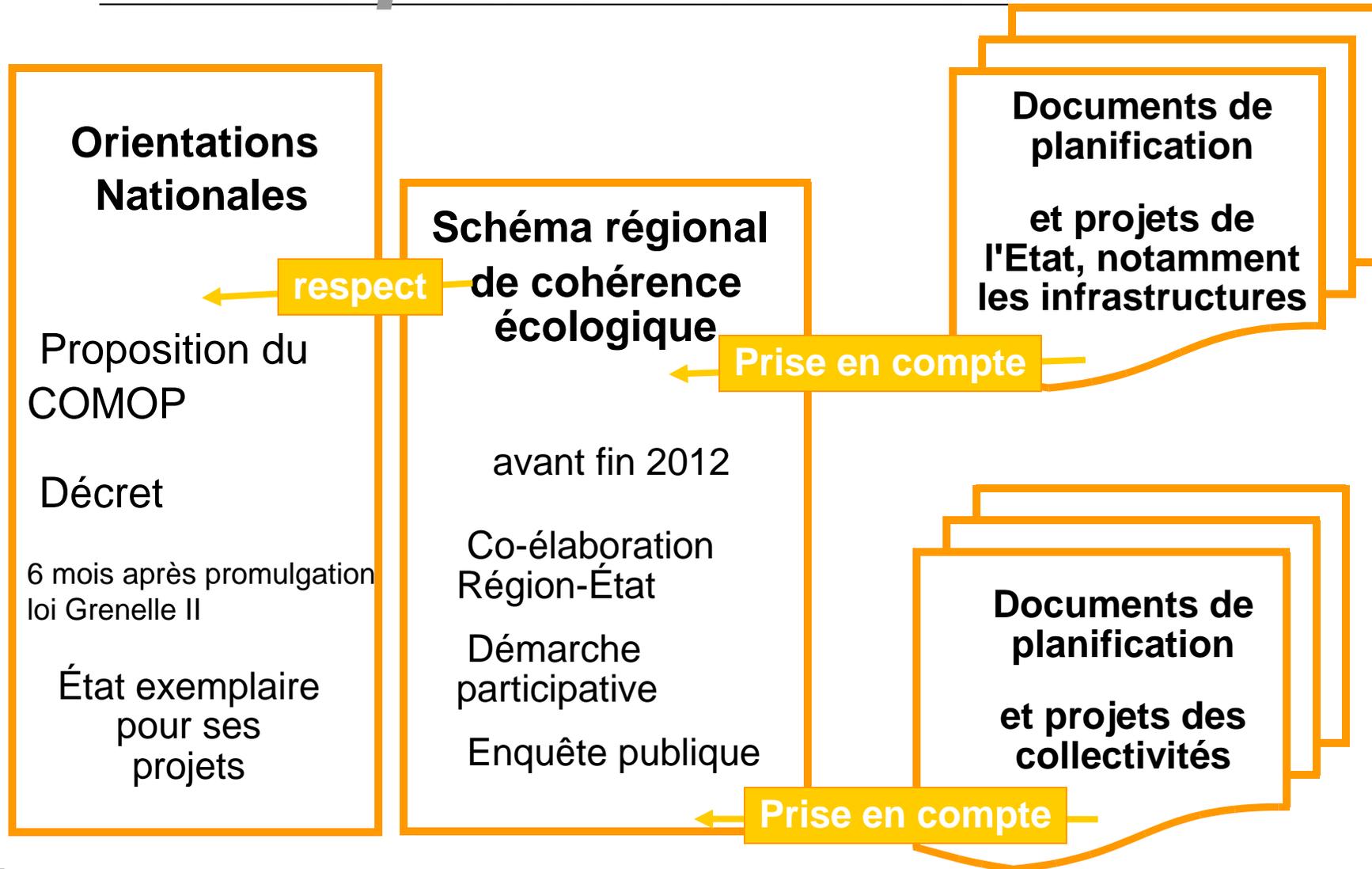
***Deux composantes complémentaires***

***Opportunité pour la gestion intégrée des interfaces***



# Projet de loi

## Le dispositif de la TVB



Imbrication des échelles : cohérence des enjeux et vision adaptée au territoire

# Projet de loi - Adaptations à la Corse, aux DOM et à Mayotte

- Corse : plan d'aménagement et de développement durable = schéma régional de cohérence écologique
  - DOM : schéma d'aménagement régional = schéma régional de cohérence écologique
  - Mayotte : plan d'aménagement et de développement durable = schéma régional de cohérence écologique
- Respect des orientations nationales
- Modifiés, si nécessaire, dans un délai de 5 ans, si approuvés avant l'approbation des orientations nationales



---

# *Élaboration régionale et locale : méthodes et outils*



# ***Les orientations nationales : cadre national en construction***

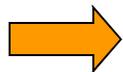
**Projets de guides pour décideurs et techniciens:**

**Guide 1. Enjeux et principes de la Trame verte et bleue**

**Guide 2. Appui méthodologique à l'élaboration régionale**

**Guide 3. Prise en compte par les infrastructures linéaires de transport de l'État**

**Guide 4 (à venir ) TVB et documents d'urbanismes**



**Rédaction menée par l'équipe projet  
du comité national :**

**MEEDDM, CEMAGREF, MNHN, ONEMA, SETRA**

# Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

- **Libre choix de méthode, recommandations**
- **5 critères de cohérence à vérifier et possible utilisation pour l'élaboration (en finalisation)**
- **Cohérence sur espèces dites déterminantes TVB :**  
Mammifères, reptiles/amphibiens, oiseaux nicheurs, poissons et crustacés  
+ entomofaune, plantes vasculaires
- **Cohérence sur les habitats dits déterminants TVB**
- **Cohérence sur les zonages existants = prise en compte des espaces protégés : Outils stratégie création d'aires protégées :** Cœurs Parcs Nationaux, Réserves naturelles : régionales, de Corse, nationales, Arrêtés de protection de biotope, Réserves biologiques en forêt publique + Sites classés au titre du patrimoine naturel
- **Cohérence sur les milieux aquatiques et humides**
- **Cohérence interrégionale et transfrontalière**



# Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

## Co pilotage État - Région et comité régional TVB

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des activités socio-économiques et enjeux écologiques
- Cohérence des politiques sectorielles

## Contenu du Schéma Régional :

- Enjeux régionaux
- Composantes de la TVB
- Cartographie au 1/100 000 ème
- (doctrine à venir)
- Préfiguration de la gestion

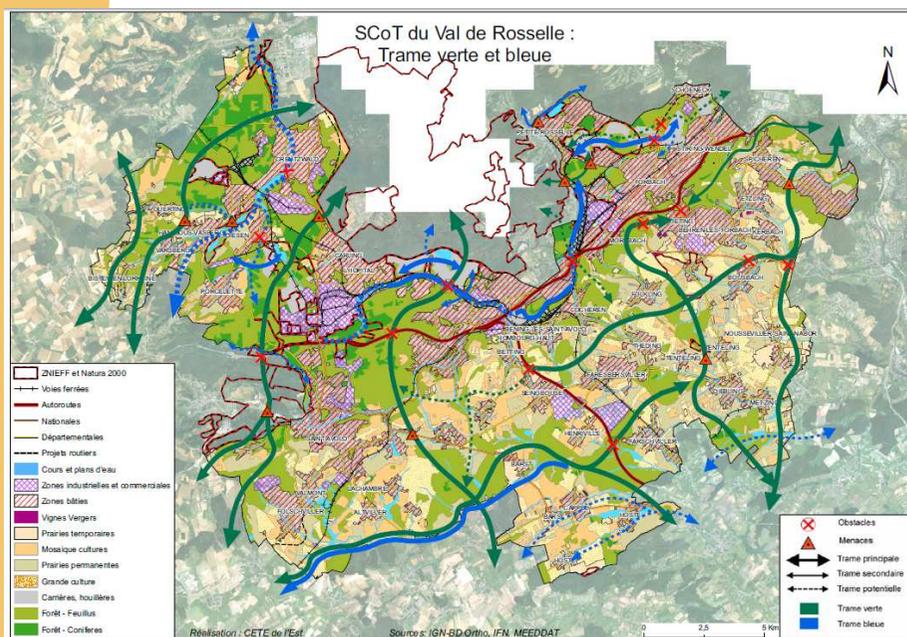


**Une stratégie, un cadre d'intervention  
et une dynamique d'acteurs initiée**

# Élaboration locale de la trame TVB et documents d'urbanisme

## SCOT et PLU : construire un projet de territoire en intégrant la problématique des continuités écologiques

- Intégration des enjeux régionaux
- Adaptation aux réalités locales et à l'échelle des documents



## Détermination « fine » de la TVB par les acteurs locaux :

- Identification des espaces à fonction de réservoir de biodiversité ou de corridors
- Mais pas d'inscription des modes particuliers de gestion des parcelles
- Approche adaptative : souple liée aux modalités de révision

# Mise en oeuvre locale de la trame

**La cartographie n'est pas une fin en soi !  
maintenir et restaurer les continuités  
écologiques sur le terrain**

**Existence d'outils «contractuels» à plusieurs échelles :**

- Échelle régionale ou départementale, territoire de projet, parcellaire

**Importance des réflexions régionales et locales pour :**

- Articuler les échelles, les outils et les modes de financements
- Monter des partenariats techniques et financiers
- Privilégier des opérations « multi fonctions » à l'échelle d'un territoire
- Trouver les solutions les plus adaptées pour la maîtrise d'ouvrage

**Expérience des gestionnaires à valoriser !**

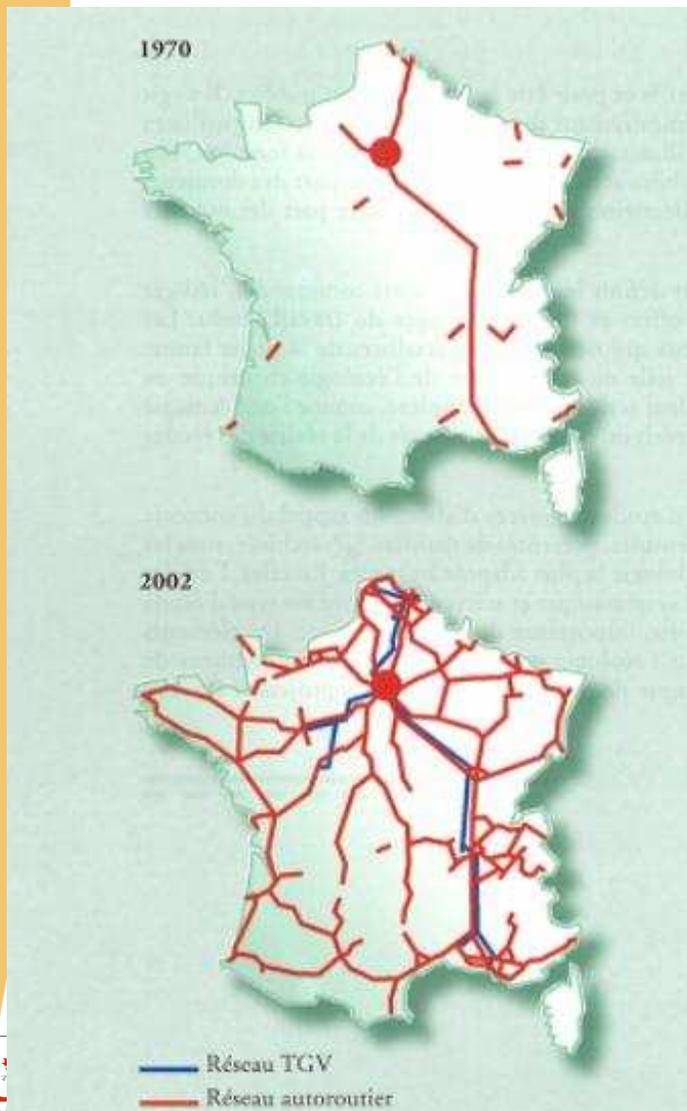
# TVB et infrastructures linéaires de transport de l'État

## Pour les infrastructures existantes :

- rétablissement des connexions : identifier les zones de conflit, les hiérarchiser, mettre en œuvre des mesures
- suivi de l'efficacité des mesures
- entretien et gestion des mesures (ouvrages de franchissement, emprises, réservoirs de biodiversité)

## Pour les projets d'infrastructures :

- maintien des continuités et préservation des réservoirs de biodiversité :
- un des critères de positionnement du tracé de moindre impact
- intégrées dans la conception de l'infrastructure



---

# *Perspectives*



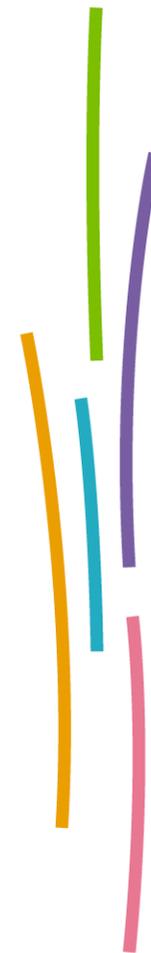
# Chantiers à approfondir...

---

- **Cartographie** des SRCE
- **Évaluation et suivi** de la TVB
- Réflexions **TVB et urbanisme**
- Réflexions sur les **outils économiques** incitatifs pour les collectivités locales et pour les particuliers
- Réflexions sur la **compensation** pour atteinte à la continuité écologique

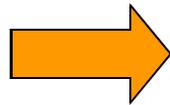
## Chantiers à lancer

- Communication / Formation
- Création d'un centre de ressources TVB :
  - - valorisation des expériences, boîtes à outils opérationnelles
  - - pour l'ensemble des acteurs et à différentes échelles



---

## Voter la loi grenelle ...



**Ne pas attendre !**

- ✓ **Développer et partager une expertise sur les enjeux de continuité écologique**
- ✓ **Expérimenter : animer, soutenir et exporter !**

***Pour en savoir plus :***

[www.legrenelle-environnement.fr/trameverteetbleue](http://www.legrenelle-environnement.fr/trameverteetbleue)

